



FANZINES

PREMIERE PARTICIPATION A QUAI DES BULLES

1 - Nous envoyer un courrier ou mail présentant votre fanzine en y joignant 1 ou 2 exemplaire(s) de votre production - à défaut, un lien vers un site internet est aussi intéressant. N'oubliez pas de noter vos coordonnées (nom d'un contact, adresse postale, téléphone, mail...).

2 - Les responsables exposants délibèrent au mois d'août sur les nouvelles candidatures. Nous recevons en effet beaucoup de demandes et seul une dizaine de fanzines sont choisis pour être représentés sur le festival.

Il est à noter que l'organisation essaie d'offrir la possibilité à chacun d'exposer et que nous ne reprenons généralement pas 2 années de suite les mêmes participants.

3 - Après acceptation, un dossier d'inscription est envoyé à l'adresse indiquée.

Le dossier est à renvoyer avant le 1^{er} septembre !

4- Un stand fanzine est un stand (presque) gratuit.

Nous ne vous demandons en effet qu'une participation de 30 € HT pour l'électricité, le chèque est à joindre au dossier que vous nous retourner ce qui scelle définitivement votre inscription.

5 – le stand proposé est l'équivalent d' ½ stand aménagé, ce qui comprend enseigne, tables chaises, branchement électrique...

6 – Le plan est envoyé à chaque inscrit **avant la fin septembre**, accompagné du programme officiel.

7 – Vous pourrez retirer vos badges à l'accueil exposants le jour de votre installation à l'Espace Duguay Trouin (espace d'exposition des stands – plan d'accès disponible sur le site)
Remarque : un parking exposant est à votre disposition.

Pour tout autre renseignement, nous restons à votre disposition, vous pouvez contacter :

Stéphane Bourrigault : 06 30 98 13 18 – mail : stephane.bourrigault@sfr.fr

ou

Catherine Pascal : 02 99 40 25 30 - mail : quaidbulles@orange.fr